

## DONS DE M. REQUIEN

EXÉCUTEUR TESTAMENTAIRE DE M. CALVET

---

### Don de la Bibliothèque du Midi de la France

---

LETTRE DE M. REQUIEN

*A Messieurs les Administrateurs du Musée-Calvet.*

---

Avignon, le 5 janvier 1839.

Messieurs et chers Collègues,

Convaincu qu'une des choses les plus utiles à un pays est le recueil des documens qui le concernent, depuis trente ans je travaille à former une bibliothèque de livres imprimés ou manuscrits relatifs à Avignon, au département de Vaucluse et aux trois provinces qui l'entourent et dont l'histoire se lie si intimement à la nôtre. Je suis parvenu, non sans peine et non sans dépense, à recueillir au moins deux mille volumes imprimés parmi lesquels beaucoup de très rares, je dirai même presque uniques; je me bornerai à citer le Recueil que j'ai formé de pièces imprimées ou manuscrites sur l'histoire ou les événements d'Avignon, depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours,

Recueil qui forme plus de cent volumes de tous formats, et qui contient plus de dix mille pièces diverses.

Parmi plus de deux cents volumes manuscrits, tous plus ou moins précieux, je ne citerai que les Statuts de la République d'Avignon en 1243, l'Histoire des guerres du Comtat, par de Pérussis, un Concile inédit et authentique de l'antipape Benoît XIII, l'Histoire d'Avignon, par M. de Cambis-Velleron, le monument le plus considérable qui existe sur nos annales, un cartulaire qui commence en 1222, l'Histoire d'Avignon, par M. Fransoy, celle de notre Révolution, par M. Commin, etc., etc.

Le Ministre de l'Instruction publique m'a fait demander, depuis plusieurs années, si je consentirais à laisser imprimer plusieurs de mes manuscrits aux frais du Gouvernement.

Croyant cette collection historique la plus complète qui existe, soit dans les établissements publics, soit chez des particuliers, mon intention était d'en faire jouir mon pays après moi, sous la condition qu'une salle particulière serait affectée au don que je faisais; que le petit nombre d'ouvrages de ce genre que possède le Musée, ainsi que ceux qu'il acquerra à l'avenir, seraient réunis aux miens; qu'enfin ce serait une salle spéciale destinée aux documens sur l'histoire d'Avignon et du Midi de la France.

Mais voyant, chaque jour, des lecteurs demander à notre bibliothèque des ouvrages qu'elle n'a pas et que je possède, pénétré de l'idée que nous devons propager l'étude des sciences historiques si généralement cultivées aujourd'hui, et encourager, autant que cela dépend de nous, les personnes capables de s'occuper de l'histoire de notre ville,

en leur fournissant tous les matériaux possibles, je viens vous offrir de donner immédiatement, à la bibliothèque d'Avignon, une collection que je crois si utile et sous les conditions dont je vous ai parlé ci-dessus.

Je suis persuadé que vous accueillerez mon offre; mais où trouverez-vous un local qui puisse remplir le but que je me suis proposé? Les salles de la bibliothèque sont encombrées par les quarante mille volumes que nous possédons, et j'ai cherché en vain une place convenable dans les constructions existantes. Il faudra donc bâtir de nouveau et venir encore importuner le Conseil municipal, qui a déjà tant fait pour l'établissement que nous administrons.

J'ose espérer, vu l'importance du don que je fais à la ville, qu'il ne reculera pas devant une dépense médiocre, que la valeur de trois à quatre de mes manuscrits compenserait et au delà.

.....  
Mon intention est aussi de donner au Musée mes deux Albums, qui renferment de nombreux dessins originaux de grands maîtres et d'habiles dessinateurs contemporains; mais l'administration du Musée devra, je pense, faire encadrer ceux qui le méritent pour que le public puisse en jouir.

Je donnerai aussi, lorsque j'aurai eu le temps d'achever de la mettre en ordre, ma collection d'autographes; elle consiste en plus de quatre mille lettres ou pièces originales de rois, princes, dignitaires, savants, littérateurs, etc., anciens ou modernes.

Si, comme je n'en doute pas, le Conseil municipal adhère à la demande que vous lui ferez de remplir, dans

le courant de l'année 1839, la condition *sine qua non* que j'impose à la ville, je mets de suite à votre disposition livres, manuscrits et papiers: vous pourrez les faire prendre chez moi et en faire profiter nos compatriotes studieux.

L'idée pourrait venir à quelqu'un de vous, mes chers collègues, que l'Administration du Musée-Calvet se chargât de cette dépense ou du moins y concourût; exécuteur testamentaire de M. Calvet, je m'opposerai formellement à la violation de ses intentions. Le fondateur de notre Musée a voulu que ses revenus, déjà si modiques pour un établissement qui embrasse tous les genres, ne fussent employés qu'à des acquisitions pour augmenter ses collections de livres, antiquités, etc., et jamais en constructions, ce qu'il laisse à la charge de la ville.

Veillez bien, messieurs et chers collègues, me faire connaître le résultat de vos délibérations et de vos démarches, et soyez persuadés que, quoique privé des collections que j'ai l'honneur de vous offrir, je n'en saisirai pas moins toutes les occasions qui se présenteront pour les augmenter.

Daignez agréer l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Votre très humble et très obéissant serviteur et collègue.

Signé : REQUIEN.

---